



## Marche Nordique



### - ACTIVITE MARCHÉ NORDIQUE -

(activité animée alternativement par Géraldine, Sandrine, Jean Luc, Gilles, Laurent)

Réservée aux initiés possédant leurs bâtons et étant à jour de la cotisation aux "Randonneurs du Plat Pays"

Le mercredi de 18h30 à 20h00

2 groupes de niveau : -marche sportive  -perfectionnement technique (tout niveau - pratiquants réguliers)



Rendez-vous parking à l'extrémité Est de la Digue de Leffrinckoucke (Europlage)

Le samedi de 9h00 à 11h00

2 groupes de niveau : -marche sportive  -perfectionnement technique (tout niveau - pratiquants réguliers)



Jusqu'au samedi 30 mars 2019 rendez-vous parking du Fort des Dunes de Leffrinckoucke.

A compter du samedi 6 avril 2019 rendez-vous à l'extrémité Est de la Digue de Leffrinckoucke.

### - SORTIE MARCHÉ NORDIQUE -

**DIMANCHE 24 FÉVRIER 2019 - LE BOIS DES FORTS HORS DES SENTIERS BATTUS**

Départ : 10h00 (retour midi) au parking de la Porte aux Boules, av<sup>e</sup> Vauban à BERGUES

En arrivant par Coudekerque-Village (D72) le parking est à droite avant le pont sur la Colme.

S'inscrire par courriel avant le 20 février 2019 à [gilles.lobry@laposte.net](mailto:gilles.lobry@laposte.net) tél : 06.88.25.06.95

(si moins de cinq participants, sortie annulée)

Co-voiturage: 9h30 -

#### CONDITIONS PARTICULIERES

- Seuls, les membres de l'Association, à jour de leur cotisation, bénéficient d'une assurance annuelle « responsabilité civile ».
- Pour les nouveaux randonneurs non licenciés, l'Association autorise leur participation à 2 sorties maximum, à titre d'essai. Le paiement de la cotisation est ensuite obligatoire.
- Coût de l'adhésion (licence FFRP + assurance RC) : 42,00 Euros (année 2019).  
(licence familiale) : 84,00 Euros (année 2019).
- Renouvellement des licences dès septembre. Les adhérents n'ayant pas renouvelé leur licence au plus tard le 15 septembre, n'auront plus accès aux activités de l'Association.
- A compter du 1<sup>er</sup> septembre de l'année "n" les activités avec « prestations payantes » et la « Marche Nordique » ne sont accessibles qu'aux seuls adhérents en possession de leur licence de l'année "n+1".
- Pour les séjours, les réservations ne seront considérées comme fermes qu'après versement d'un acompte.
- Les passeports seniors (ville de Dunkerque) sont acceptés.

#### **IMPERATIF !**

Tous les chèques, libellés à l'ordre des « Randonneurs du Plat Pays » et accompagnés de la fiche d'adhésion, du document "conditions de participation" et du certificat médical doivent être adressés à :

Béatrice LAMBRECHT – 633 B<sup>rd</sup> de la République, Résid. Germinal App<sup>t</sup>. 6 - 59240 - DUNKERQUE.

Pour tout savoir sur notre association, visitez notre BLOG

<http://www.leblogdesrpp.canalblog.com/>